

Ordonnances Travail : les syndicats mobilisent au Conseil d'Etat et tentent d'attiser la résistance dans les entreprises

Bien qu'une nouvelle journée d'action contre les ordonnances Travail soit prévue jeudi 16 novembre, les dirigeants des principales organisations salariales multiplient les fronts afin d'obtenir gain de cause. Tandis que la CFDT a, à son tour, déposé un recours au Conseil d'Etat contre la réforme gouvernementale, la CGT appelle à la "résistance" dans les entreprises.

Avec Mickaël
Ciccotelli

Au Conseil d'Etat, la CFDT suit la CGT

Une fois n'est pas coutume, Laurent Berger, le secrétaire général de la CFDT, a fait le choix d'un mode d'action déjà emprunté par la CGT de Philippe Martinez. Après que cette dernière a contesté devant le Conseil d'Etat à la fois la conformité des ordonnances à la loi d'habilitation qui avait permis au gouvernement de les prendre, le plafonnement des indemnités prud'homales et le référendum d'entreprise, la CFDT a en effet fait le choix, elle aussi, de déposer un recours devant le Conseil d'Etat.

Plus précisément, la première centrale syndicale française n'accepte pas la possibilité désormais offerte aux dirigeants des TPE de moins de 20 salariés de négocier des accords directement avec le salarié de leur choix. Sur Twitter, Valérie Descacq, la numéro deux de l'organisation, a rappelé que, depuis le départ, la CFDT "conteste" le principe de "décision unilatérale" de l'employeur inclus dans les ordonnances, permettant de "déroger au code du travail sans négociation avec représentants du personnel". Traditionnellement conciliante à l'égard des gouvernements, la CFDT affiche donc clairement sa défiance vis-à-vis de l'exécutif au sujet des ordonnances. Une attitude qui n'augure rien de bon à ce stade du mandat présidentiel.

Notons enfin, toujours au chapitre des recours juridiques contre les ordonnances, que FO a aussi fait savoir, il y a plusieurs semaines déjà, qu'elle travaillait à la formulation de plusieurs recours devant le Conseil d'Etat.

Philippe Martinez en "résistance"

Sans doute soucieux de reprendre la main après les dernières journées de mobilisation contre les ordonnances que la CGT a organisées et qui n'ont pas rencontré un franc succès, Philippe Martinez a, pour sa part, appelé à organiser la "résistance" dans les entreprises. Cité par les Echos, le secrétaire général de la CGT l'a assuré : "Nous allons organiser la résistance contre l'application des ordonnances dans les entreprises", assurant que "rien n'est impossible si le rapport de force est là".

Si le propos se veut on ne peut plus offensif, il ne saurait toutefois tout à fait masquer le fait que M. Martinez doute lui-même de sa

stratégie tout en contestation d'opposition à la réforme gouvernementale. A la question de savoir s'il pensait à l'après-mobilisation du 16 novembre, il a en effet préféré temporiser et se ménager une porte de sortie, se contentant de répondre : "pour la suite, nous verrons".

Ayant bien des difficultés à mobiliser, seul, les salariés, et ne pouvant pas compter sur un Jean-Claude Mailly qui ne défile dans les rues qu'à reculons, Philippe Martinez tenterait-il de laisser sa chance à une éventuelle riposte intersyndicale qui suppose d'autres modes d'action que les appels interprofessionnels et nationaux à la grève et à la manifestation ? Une chose est sûre, le patron de la CGT semble penser à renouer le dialogue avec la CFDT. "On a des désaccords de fond avec la CFDT mais il y a des sujets sur lesquels on pourrait travailler ensemble" a-t-il affirmé.